

PROCURATION

L'actionnaire qui souhaite se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2016 au siège social de la Société et dont l'ordre du jour figure ci-dessous, doit utiliser le présent formulaire de procuration. Toute autre forme de procuration ne sera pas acceptée.

Le formulaire signé doit parvenir à la société au plus tard le 23 juin 2016 à 17 heures (CET). Ce formulaire peut être communiqué à la société par courrier ordinaire à l'attention de Asit Biotech, Monsieur Albert Vicaire, 5 avenue Ariane à 1200 Bruxelles, par courriel à l'adresse albert.vicaire@biotech.be, ou par télécopie au +32 2 264 09 33.

Pour mémoire, il convient de noter que l'actionnaire soussigné doit également se conformer aux formalités d'enregistrement incluses dans la convocation.

En outre, la désignation d'un mandataire doit être conforme à la législation belge applicable, notamment en matière de conflits d'intérêts.

Le soussigné :

nom : _____

adresse : _____

représenté conformément à ses statuts par _____
propriétaire de X actions de la société _____

dénomination sociale : ASIT BIOTECH SA

siège social : 1200 Bruxelles, avenue Ariane 5

Constitue pour mandataire spécial :

Monsieur/Madame _____

A qui il confère tous pouvoirs aux fins de le représenter à l'assemblée générale ordinaire de ladite société, qui se tiendra le **30 juin 2016, à 15 h (CET)**, à 5 avenue Ariane 1200 Bruxelles, et qui délibérera sur l'**ordre du jour** ci-dessous :

1. Tenue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire 2016 à une date postérieure à celle prévue statutairement

Proposition de décision : acter le fait que la date de la présente assemblée a été postposée par rapport à la date statutaire pour des raisons réglementaires et pratiques et octroyer la décharge spécifique aux administrateurs sur ce point.

Pour Contre Abstention

2. Présentation du rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du collège des commissaires sur l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015

3. Rapport de rémunération du conseil d'administration tel que repris dans le rapport annuel

Proposition de décision : approuver le rapport de rémunération du conseil d'administration, comme exposé par le comité de nomination et de rémunération et tel que repris dans le rapport annuel

Pour Contre Abstention

4. Prise de connaissance des états financiers consolidés

5. Approbation des comptes statutaires relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015 – Affectation du résultat

Proposition de décision : approuver les comptes statutaires relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015 en ce compris le report proposé de la perte à reporter.

Pour Contre Abstention

6. Décharge aux administrateurs pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015

Proposition de décision : donner, par vote spécial, décharge à chacun des administrateurs pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015

Pour Contre Abstention

7. Décharges aux commissaires pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015

Proposition de décision : donner, par vote spécial, décharge à chacun des commissaires pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015

Pour Contre Abstention

8. Démission et nomination d'administrateurs

Proposition de décision : suite, d'une part, à la démission avec effet lors de la présente assemblée des mandats d'administrateur de Yves Désiront et de Meusinvest SA représentée par Marc Foidart et, d'autre part au terme des mandats des autres membres du conseil lors de la présente assemblée, décision de renouveler les mandats d'administrateurs de Béatrice De Vos, Thierry Legon, Jean Duchâteau, Gerd Zettlmeissl, François Meurgey, Everard van der Straten-Ponthoz et Meusinvest SA représentée par Marc Foidart pour une durée de maximum quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2020. Par ailleurs, décision de nommer en qualité d'administrateur pour une durée de maximum 4 ans, en remplacement de Yves Désiront la société de droit luxembourgeois RE Finance Consulting SA représentée par Yves Désiront et en remplacement de Bruservices SA une personne à déterminer en séance

Le conseil d'administration fait référence au rapport annuel 2015 en ce qui concerne les informations utiles sur les qualifications professionnelles des candidats et la liste des fonctions qu'ils exercent déjà.

Pour Contre Abstention

9. Démission et nomination du commissaire

Proposition de décision : acter la démission avec effet immédiat de RSM InterAudit SCRL représentée par Luis Laperal de son mandat de commissaire et entendre la justification apportée à cet effet. Approuver la nomination avec effet immédiat de RSM Réviseur d'Entreprises SCRL représentée par Luis Laperal en qualité de commissaire pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée ordinaire de 2019.

Pour Contre Abstention

Si aucune instruction n'est donnée, l'actionnaire soussigné est réputé accepter les résolutions proposées.

Si, en vertu de l'article 533ter du Code des sociétés, de nouveaux sujets sont inscrits à l'ordre du jour et/ou de nouvelles propositions de décision ont été présentées, et l'actionnaire soussigné n'a pas donné de nouvelles instructions concernant ce nouveau programme, le mandataire s'abstiendra de voter sur ces nouveaux points à l'ordre du jour ou sur les nouvelles propositions de décision.

En conséquence :

Le mandataire pourra notamment :

- prendre part à cette assemblée et, le cas échéant, voter en faveur de son ajournement ;
- assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour au cas où la première assemblée ne pourrait valablement délibérer, aurait été prorogée ou n'aurait pas été régulièrement convoquée ;
- prendre part à toutes délibérations et voter, amender ou rejeter, au nom du soussigné toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour ; et
- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, procès-verbaux et pièces, registres, élire domicile, substituer et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire.

Fait à _____, le _____ 2016

Signature :